



## ENQUÊTE EN LIGNE SUR LE NOMBRE DE CLUBS ACCUEILLANT DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

Cette enquête en ligne, menée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, avec l'appui des fédérations sportives, vise à mieux connaître, en France, les clubs sportifs accueillant des licenciés pratiquants en situation de handicap.

La contribution de chaque club à cette enquête est nécessaire pour la réussite de la démarche.

Les résultats de cette enquête feront l'objet d'une synthèse publiée sur le site Internet [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr). Les clubs ayant communiqué une adresse électronique dans l'enquête seront également destinataires de cette synthèse.

Pour toute question sur cette enquête, vous pouvez écrire à l'adresse électronique suivante :

[contact@prn-sporhandicaps.fr](mailto:contact@prn-sporhandicaps.fr)

### **SI VOTRE CLUB EST MULTISPORTS ET QU'IL DISPOSE DE PLUSIEURS SECTIONS AFFILIEES A DES FEDERATIONS DISTINCTES**



**merci de ne pas répondre directement au questionnaire mais de bien vouloir le communiquer à chaque responsable de section pour laquelle une affiliation à une fédération existe afin qu'il remplisse cette enquête pour le compte de ses propres licenciés.**

**Le temps de réponse à ce questionnaire est estimé  
à moins de 5 minutes.**

*Ce questionnaire a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de l'ensemble des données, par simple demande adressée à la Direction des sports du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative située 95 avenue de France 75650 Paris Cedex 13, Tél. : 01-40-45-90-00.*

**Les réponses figurant dans le présent document sont données à titre d'exemple. Les informations sont fictives.**



## ENQUÊTE EN LIGNE SUR LE NOMBRE DE CLUBS ACCUEILLANT DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

### Questionnaire portant sur la saison sportive septembre 2012 - août 2013.

**Q1**

Fédération à laquelle votre club ou section de club est affilié :

Fédération Sportive des ASPTT

**SI VOTRE CLUB OU SECTION DE CLUB est affilié à d'autres fédérations (hormis la FFH ou la FFSA) que celle indiquée ci-dessus, merci de la (les) sélectionner au moyen des listes suivantes :**

Deuxième affiliation :

Fédération Française d'Athlétisme

Troisième affiliation :

*Dans le menu ci-dessus, les fédérations sont classées par ordre alphabétique dans leur famille de rattachement : fédérations unisport olympiques, fédérations unisport non olympiques, fédérations multisports, groupements nationaux).*

2



## ENQUÊTE EN LIGNE SUR LE NOMBRE DE CLUBS ACCUEILLANT DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

Nom de votre club ou section (en ce cas préciser la section puis le nom du club) :

**Q2** *Section athlétisme de l'US Viroflay*

**Q3** Etes-vous un club ou une section (d'un club omnisports par exemple) ?

- club
- section de club



## ENQUÊTE EN LIGNE SUR LE NOMBRE DE CLUBS ACCUEILLANT DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

**Q4** Identifiant fédéral : 42365REG

*A renseigner s'il existe (N° d'affiliation). Il s'agit de l'identifiant de club donné par la fédération.*

**Q5** Département du lieu de pratique du club Yvelines

*Les départements sont classés dans l'ordre du numéro de département.*

**Q6** Nom de la commune du lieu d'exercice principal du club :

Viroflay

**Q7** Code postal : 78370

**Q8** Adresse mail de contact du club :

enquete.test@gmail.com



## ENQUÊTE EN LIGNE SUR LE NOMBRE DE CLUBS ACCUEILLANT DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

- Q9** Nombre de licenciés du club (ou de la section du club si vous avez sélectionné "section" dans la réponse précédente) : 125
- Q10** Votre club ou section accueille-t-il (de façon effective) des personnes en situation de handicap ?  
 oui     non     ne sait pas
- Q11** Votre club dispose-t-il d'installations, d'équipements ou de matériels spécifiques pour cet accueil ?  
 oui     non



## ENQUÊTE EN LIGNE SUR LE NOMBRE DE CLUBS ACCUEILLANT DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

**Q12**

**Pour chaque type de handicap, pouvez-vous préciser combien de licenciés en situation de handicap pratiquent du sport dans votre club ou section?**

Handicap physique 3

*Paralysie/absence ou malformation des membres inférieurs et/ou supérieurs etc...*

Handicap visuel 1

*Aveugle ou malvoyant*

Handicap auditif 0

*Sourd ou malentendant*

Handicap intellectuel et/ou psychique 0

*Retard mental, trisomie, autisme, etc..*

Plusieurs handicaps 0



## ENQUÊTE EN LIGNE SUR LE NOMBRE DE CLUBS ACCUEILLANT DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

**Q13** Est-ce que votre club ou section est par ailleurs affilié à une fédération spécifique au handicap ?

- Fédération française handisport       Les deux fédérations  
 Fédération française sport adapté       Aucune

**Q14** Votre structure est-elle référencée sur le site Internet Handiguide des sports ([www.handiguide.sports.gouv.fr](http://www.handiguide.sports.gouv.fr)) qui valorise les structures proposant des activités physiques et sportives à destination des personnes en situation de handicap ?

- oui       non



## ENQUÊTE EN LIGNE SUR LE NOMBRE DE CLUBS ACCUEILLANT DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

**LE MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE VOUS REMERCIE POUR LE TEMPS QUE VOUS AVEZ ACCORDÉ À CE QUESTIONNAIRE.**

LA(LES) FÉDÉRATION(S) À LAQUELLE (AUXQUELLES) VOUS ÊTES AFFILIÉ RECEVRA (ONT) UNE SYNTHÈSE DES DONNÉES COLLECTÉES PAR LE BIAIS DE CETTE ENQUÊTE.

Une publication sera également consultable sur le site Internet [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

**MERCI DE VALIDER VOS RÉPONSES AVEC LE BOUTON "VALIDER" CI-DESSOUS**